

**Zeitschrift:** Mémoires de la Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel  
**Herausgeber:** Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel  
**Band:** 2 (1839)

**Artikel:** Note explicative pour la Carte géologique de la principauté de Neuchâtel  
**Autor:** Montmollin, A. de  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-100094>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## NOTE

EXPLICATIVE POUR LA CARTE GÉOLOGIQUE DE LA PRINCIPAUTÉ DE NEUCHATEL ;

PAR M. A. DE MONTMOLLIN.

En 1839 je présentai à la Société helvétique des Sciences naturelles la Carte géologique de la principauté de Neuchâtel ; dès lors plusieurs personnes manifestèrent le désir que cette carte fût publiée. Le principal obstacle à cette publication était le prix élevé de la belle carte topographique de ce pays faite en 1806 par M. J. F. d'Osterval, et réimprimée en 1836. Le gouvernement aplanit cette difficulté en faisant don, à la Société des Sciences naturelles de Neuchâtel, de la carte de M. d'Osterval en nombre suffisant d'exemplaires, pour qu'elle pût effectuer sans trop de frais cette publication dans le second volume de ses Mémoires.

- Les formations à découvert dans ce pays sont, en allant de haut en bas :
- 1<sup>o</sup>. Les terrains d'alluvions, composés d'argile, de pierres roulées alpines, et de brèches calcaires du Jura : ils occupent en général le fond des vallées. On peut ajouter à ces terrains les blocs erratiques très-fréquens sur les pentes et les sommets des premières montagnes du Jura, bordant le bassin de la Suisse, et qui deviennent toujours moins nombreux à mesure que l'on s'avance vers le nord-ouest.
  - 2<sup>o</sup>. Les terrains tertiaires, représentés par la molasse, par des calcaires d'eau douce et par des argiles, occupant le fond du Val-de-Ruz, du Val-de-Travers, des vallées des Ponts, du Locle et de la Chaux-de-Fonds. Voyez le Mémoire de M. C. Nicolet, sur le bassin de la Chaux-de-Fonds, inséré dans ce volume. Les environs de Boudry et ceux de Marin, recouverts par les terrains tertiaires, appartiennent, par leur position géologique, à la grande vallée de la Suisse.
  - 3<sup>o</sup>. La formation crétacée, représentée par le terrain du calcaire jaune. Voyez le Mémoire que j'ai inséré dans le premier volume de ces Mémoires. Dès lors on a adopté pour ce terrain le nom de *néocomien*, de *Neocomum*, Neuchâtel. Ensuite

plusieurs géologues ont attribué plus particulièrement au grès vert certaines couches supérieures au néocomien; mais, par leurs caractères pétrographiques, ces couches ressemblent souvent moins au grès vert que certaines parties du néocomien proprement dit. Au reste, toutes ces couches sont comprises dans le terrain que j'ai appelé *calcaire jaune* dans mon premier Mémoire.

4<sup>e</sup>. Le Jura, formant en quelque sorte le squelette du pays de Neuchâtel. Les auteurs divisent cette puissante formation en trois étages principaux : le Jura supérieur, le Jura moyen et le Jura inférieur ou Lias; ce dernier étage n'apparaît nulle part à découvert dans ce pays.

L'étage supérieur comprend les groupes portlandien et corallien de M. Thurmann. Cet étage supérieur est un dépôt essentiellement pélagien dans le pays de Neuchâtel, ainsi que l'attestent ses strates puissantes et nombreuses de calcaire à cassure conchoïde. Ce facies pélagien diminue à mesure que l'on s'éloigne du bassin de la Suisse, et en revanche le facies corallien augmente. J'adopte pour cet étage une seule couleur.

Il faudrait joindre à ce premier étage les calcaires plus ou moins schisteux et marneux qui se trouvent à sa base; mais ces roches jointes aux marnes oxfordiennes du Jura moyen, forment une suite de couches marneuses en nombre considérable et souvent très-puissantes, qui ont joué un grand rôle dans la configuration du sol, en formant souvent des dépressions ou des combes entre les crêtes du Jura supérieur et les voûtes oolitiques du Jura moyen; ce qui m'oblige d'adopter une seule couleur pour toutes ces couches marneuses, quoique elles puissent être envisagées comme appartenant à deux étages différents du Jura.

L'étage moyen, outre les marnes oxfordiennes citées plus haut, comprend encore le groupe oolitique de M. Thurmann, qui est identique chez nous à celui du Jura bernois. Voyez pour les détails sur toutes les assises jurassiques, l'ouvrage de M. Thurmann sur le Jura bernois. J'ai adopté les mêmes couleurs que celles qu'il a admises pour sa carte du Jura bernois. Je renvoie également au Mémoire de M. Gressly sur le Jura soleurois, inséré dans le recueil des Mémoires de la Société helvétique des Sciences naturelles.

Je joins à cette carte deux coupes traversant ce pays, l'une de Neuchâtel aux Planchettes, et l'autre de Bevaix au Cerneux-Péquignot.